

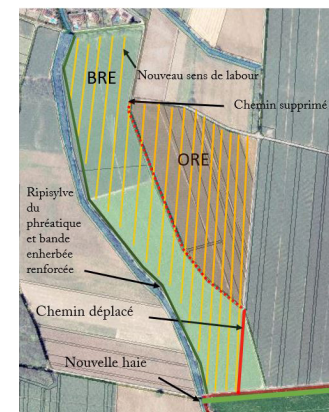
FICHE 3

COMMENT RÉPONDRE AUX ENJEUX DE BIODIVERSITÉ AVEC DES MOYENS LIMITÉS ?

Piocher des idées et les décliner sur son territoire.

Le **manque de moyens humains**, de compétences ou de budget peut-être un **frein** à une bonne prise en compte de la biodiversité dans les collectivités.

Comment **développer les partenariats** pour pallier le manque de moyens ?



COMMENÇONS PAR UN EXEMPLE :

LE FONCIER PUBLIC ET PRIVÉ POUR FAVORISER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Pour faciliter le désherbage mécanique sur un nouvel îlot de 12 hectares d'agriculture biologique, la commune de Muttersholtz a supprimé un vieux chemin rural qui coupait la parcelle en deux (en rouge sur le schéma de droite). Elle utilise ainsi du foncier public pour faciliter la mise en œuvre de projets en faveur de la biodiversité sur des terrains privés. Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes : enquête publique de déclassement du chemin rural, modification de la géométrie des parcelles exploitées, plantation d'une haie d'une surface équivalente à la surface libérée pour l'exploitation agricole.

Source cartes : <https://www.muttersholtz.fr/>

DES PARTENARIATS POUR DÉPASSER LES CONTRAINTES

Malgré toute l'énergie déployée en interne pour porter collectivement la biodiversité, les collectivités se heurtent parfois à leurs moyens limités qui ne permettent pas de répondre aux enjeux de la biodiversité. Il est alors nécessaire de nouer des partenariats tant sur les moyens que sur les compétences afin de pouvoir mener à bien des projets. Cependant, il faut veiller à ce que les prestations partenariales soient de qualité.

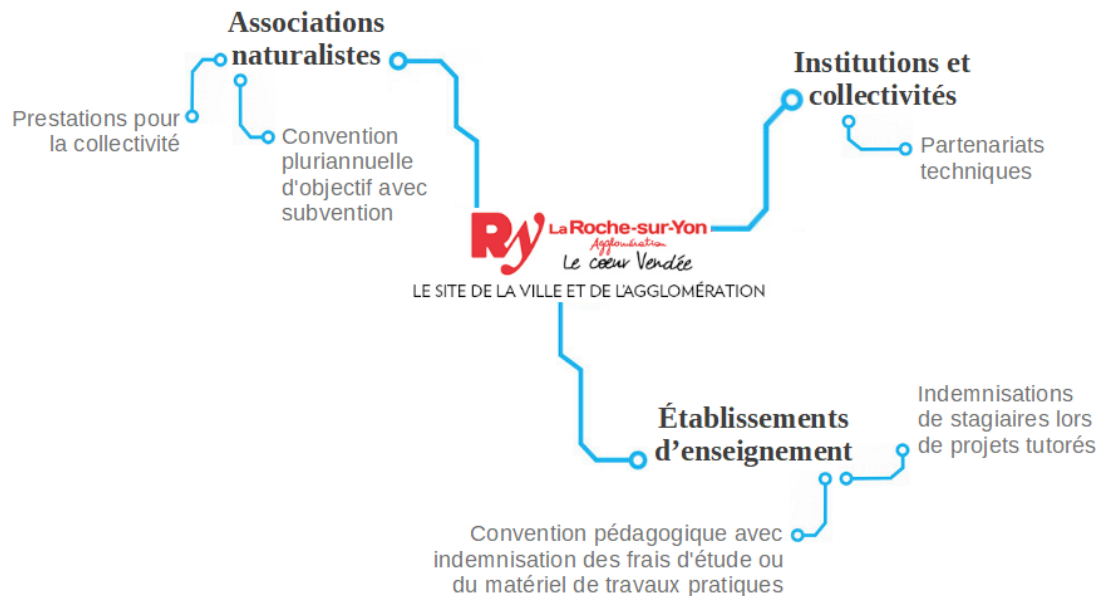
Ces partenariats se réalisent généralement en deux étapes : l'identification de l'acteur pouvant réaliser l'accompagnement puis la formalisation administrative de cet appui (convention, appel à projet, marché public, etc.). Ils permettent à la collectivité de mettre en place sur son territoire des projets plus ambitieux que ceux qu'elle aurait pu porter seule et de faire monter en compétence ses services.

LES ÉLUS, MAÎTRES DU BUDGET

Les élus porteurs de la politique en faveur de la biodiversité doivent convaincre une majorité d'élus afin de voter un budget à la hauteur des enjeux, et donc les moyens humains et financiers qui en découlent. Les élus doivent veiller à l'équilibre des services tant en moyens financiers qu'humains.

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

DES PARTENAIRES VARIÉS POUR ÉPAULER DE LA ROCHE-SUR-YON



Cette commune a su sortir de la logique commanditaire/prestation et travailler dans une logique de partenariats en s'entourant de différentes compétences externes. La ville a pu ainsi en tirer des avantages : limitation des coûts, relations de confiance, réactivité face à des besoins et soutien du réseau associatif local.

DES OUTILS POUR FINANCER SES PROJETS

- Solliciter des aides auprès des agences de l'eau permet de subventionner jusqu'à 70 % d'un projet.
- Mobiliser des financements régionaux, départementaux. Répondre à des appels à projets de l'Office français de la biodiversité ou des régions.
- Utiliser les financements Feder pour l'achat de foncier (ex. de la métropole de Rouen Normandie pour le rachat de pelouses calcicoles à restaurer).

La plateforme aides-territoires permet de rechercher des financements : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

DES PARTENAIRES POUR COMPLÉTER SES COMPÉTENCES

- Travailler avec les instances publiques présentes : régions, départements, mais également avec les autres collectivités. Ces dernières peuvent être inspirantes et faire bénéficier de leur expérience (cf. fiche 4).
- Travailler avec les partenaires techniques et scientifiques du territoire : université, IUT, lycée agricole, associations, Conservatoire d'Espaces Naturels, Conservatoires Botaniques Nationaux, Cerema, etc.
- Organiser des chantiers participatifs permet d'impliquer et de sensibiliser la population tout en réduisant les coûts de fonctionnement.



Credit photo : Arnaud Bouissou / Terra

N'HÉSITÉZ PAS À LES CONTACTER

Albi

Bruno LAILHEUGUE, élu délégué à l'urbanisme, à l'aménagement et à la biodiversité
bruno.lailheugue@mairie-albi.fr

Guillaume LAVAL, technicien du service patrimoine végétal et environnement
guillaume.laval@mairie-albi.fr

Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB)

Pôle aménagement et développement durable
padd@ccsb-saonebeaujolais.fr

Lætitia FAURE, animatrice Natura 2000
l.faure@ccsb-saonebeaujolais.fr

La Roche-sur-Yon

Raphaël BEDHOMME, chef de projet paysage et biodiversité
raphael.bedhomme@larochesuryon.fr

Métropole Rouen Normandie

Guillaume FRESNEL, directeur adjoint de l'environnement
guillaume.fresnel@metropole-rouen-normandie.fr

Muttersholtz

Patrick BARBIER, maire

Julien RODRIGUES, secrétaire général
info@mairie-muttersholtz.fr

RÉDACTRICES CEREMA

Aurore CLAVEL - Julie LARCHER - Cécile VO VAN

CONTACT

dttdterce.cerema@cerema.fr

Date : 04/04/22